



EDITO



La crise sociale et politique qui secoue notre pays depuis la mi-novembre n'est toujours pas réglée à ce jour malgré les concessions du Gouvernement. Reflet d'un long processus lié aux

politiques menées depuis des décennies et d'une évolution des mentalités, cette crise montre qu'il ne suffit pas d'être le pays qui distribue le plus d'aides sociales au monde pour satisfaire toute la population. Encore faudrait-il que le travail paye suffisamment pour permettre de vivre décemment et que les écarts de revenus entre ceux qui vivent de prestations sociales et ceux qui travaillent soient mieux répartis.

Toujours est-il que la violence qui émaille ce mouvement reste inacceptable à mes yeux, tout comme la remise en cause des Institutions républicaines qui, malgré leurs défauts, nous permettent de vivre dans un régime qui garantit la démocratie et la liberté. La contestation de la légitimité des élus issus du suffrage universel n'est pas plus acceptable car elle remet en cause le principe même des élections et de la démocratie représentative.

Le débat national lancé par le Président de la République reste la seule issue raisonnable à cette crise, en permettant à chaque citoyen de s'exprimer, et la Commune de La Brède relaiera toutes vos contributions comme précisé dans le présent bulletin.

Il convient de sortir de cette crise par le dialogue et le sens des responsabilités de chacun et non pas par la violence et le refus de toute négociation.

Bâtonnier Michel Dufranc
 Maire de La Brède

URBANISME

Révision du PLU

Lors de la réunion publique du 16 janvier 2019, les modifications apportées au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ont été présentées aux brédois.

■ Petit rappel du contexte

Le projet de la révision du PLU, arrêté par le conseil municipal lors de sa séance du 13 juin 2018, a été adressé **aux personnes publiques associées*** pour recueillir leurs avis.

Pendant la première phase de l'enquête publique, de nombreux brédois ont consigné des observations dans les registres mis à disposition et sont venus rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences.

En concertation avec les services de l'État, la suspension de cette enquête publique a été décidée en novembre 2018 afin de prendre

en compte certains avis et notamment ceux de l'État et de l'autorité environnementale, demandant que soient apportées des modifications au dossier de la révision du PLU.

Même si ces modifications ne remettent pas en cause l'économie générale du projet de révision du PLU, **dans un souci de transparence, il a été choisi d'utiliser la procédure de suspension d'enquête publique pour permettre au public de s'exprimer** sur ces modifications lors de la poursuite de l'enquête.



Plus de 150 personnes étaient présentes lors de la présentation des modifications apportées au projet de révision du PLU à la salle des fêtes le 16 janvier dernier.

* Qui sont ces personnes publiques associées ?

- Différents services de l'Etat (DDTM, DREAL et Préfecture),
- la Mission régionale d'autorité environnementale,
- la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers),
- la région Nouvelle Aquitaine,
- le département de la Gironde,
- les différentes chambres consulaires (Chambre d'Agriculture, CCI, chambre des Métiers),
- le SYSDAU (syndicat gérant le Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise),
- la communauté de communes de Montesquieu,
- l'INOQ (Institut national de l'origine et de la qualité),
- le SIAEPA de la région de La Brède (syndicat gérant l'eau potable et l'assainissement),
- le syndicat viticole des Graves,
- le centre national de la propriété forestière,
- et les 7 communes limitrophes.

■ Principales modifications apportées

La modification principale est la prise en compte du risque inondation du Saucats et la compensation induite en termes de capacité d'accueil afin que le document reste compatible avec les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'aire métropolitaine bordelaise (croissance démographique à 1,6 % (environ 46 logements par an) et densité moyenne d'environ 700 m²/logement).

- Des restrictions de constructibilité sont imposées dans les secteurs situés dans le lit majeur du ruisseau (crue centennale).
- Un secteur est ouvert à l'urbanisation au lieu-dit « Monplaisir », pour compenser les restrictions de constructibilité sur les secteurs impactés. Il pourrait accueillir 70 logements maximum. L'accent a été mis sur un aménagement paysager de qualité

préservant la vue sur le Château de la Linière depuis l'avenue du Château.

- Le secteur à l'Espérance dédié aux équipements publics agrandi au-dessus de l'ancienne gare, en lieu et place du secteur prévu initialement à Monplaisir.

Le Secteur de Taille et de Capacité Limitées (STECAL) prévu au lieu-dit « Le Portail » est supprimé.

La superficie du secteur Ns prévu pour accueillir un parc photovoltaïque est augmentée.

Des corrections et des ajustements ont été également réalisés à la demande des personnes publiques associées dans les différents documents.

Prochaine étape : la poursuite de l'enquête publique à la fin du printemps

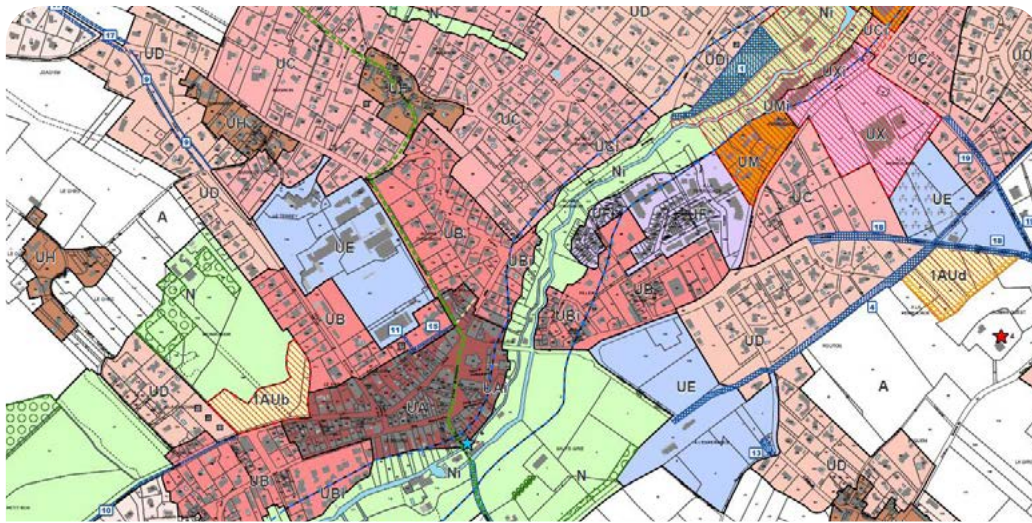
Débutée le 8 octobre 2018, l'enquête publique unique porte à la fois sur la révision du Plan Local d'Urbanisme, la révision du zonage d'assainissement et la création d'un périmètre délimité des abords des monuments historiques.

Cette enquête publique a été suspendue pour permettre la modification du document et reprendra ultérieurement pour une durée minimale d'un mois.

Toutes les observations qui ont été déposées en Mairie entre le 8 octobre 2018 et le 13 novembre 2018 à 12 h sont prises en compte dans le cadre de l'enquête publique et feront l'objet d'une réponse de la part du commissaire enquêteur dans son rapport final.

D'autres observations pourront également être consignées à compter de la poursuite de l'enquête dans les registres qui seront ré-ouverts à cet effet.

Les dates de la poursuite de l'enquête publique seront communiquées ultérieurement par voie de presse, sur le site internet de la Mairie et sur le panneau d'information électronique.



Pour en savoir plus : Page spéciale « Révision du PLU » sur le site internet de la Mairie.

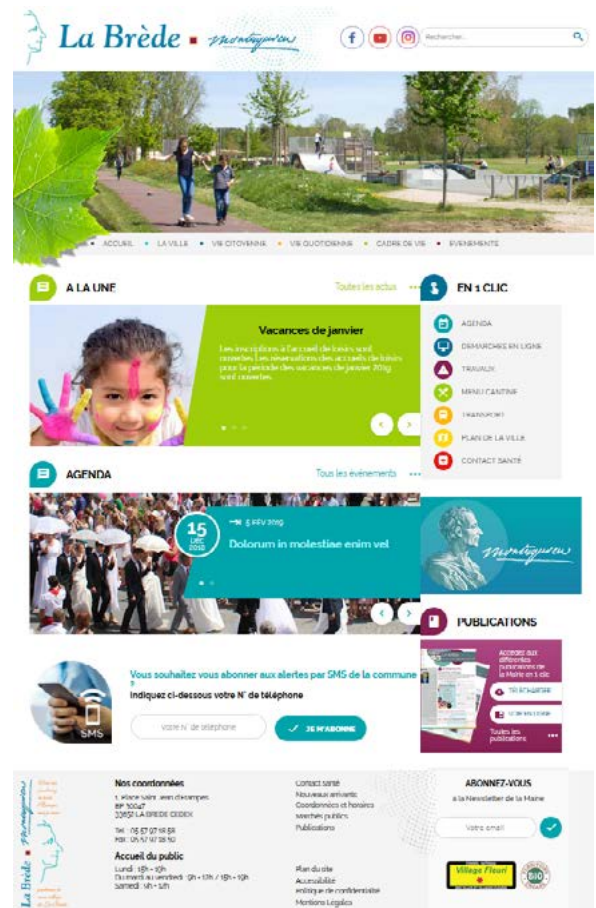
FOCUS

Le nouveau site est en ligne !

Après 4 mois de refonte complète, le nouveau site de la ville de La Brède est en ligne. De nombreuses fonctionnalités ont été créées ou améliorées :

- **Une nouvelle charte graphique** : le visuel et l'ergonomie ont été repensés avec une charte graphique plus moderne et plus lumineuse ; l'arborescence des menus a été simplifiée pour un accès à l'information plus direct.
- Avec sa version « **full responsive** », le site s'adapte automatiquement aux différents formats smartphones et tablettes numériques pour plus de praticité et de réactivité.
- **De nouvelles options** : Vous avez désormais la possibilité de recevoir des alertes SMS en cas de phénomènes météorologiques, d'événements scolaires ou encore de travaux. Vous pouvez aussi vous abonner à la lettre d'information ou « newsletter ». Une carte interactive indique les équipements sportifs, culturels et patrimoniaux. Chaque page du site est équipée d'une zone de partage permettant de diffuser les informations sur les réseaux sociaux.
- **D'autres options ont été conservées** : agenda, annuaire des services, kiosque des publications, page marchés publics, paiement en ligne, etc.
- **Le co-marquage avec le site service-public.fr** permet de rediffuser le guide des droits et démarches du portail de l'administration française et de rapprocher les données nationales et locales en faveur d'un meilleur renseignement à l'utilisateur.
- **Ce nouveau site respecte les exigences et les contraintes légales** auxquelles les collectivités sont soumises (accessibilité pour les personnes en situation de handicap, nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles, saisine par voie électronique ...)

Découvrez toutes ces nouveautés sur www.labrede-montesquieu.fr



TRAVAUX

Les travaux de réfection de voirie prévus dans le cadre du budget communal de 2018 vont être lancés durant la seconde moitié du mois de février pour une durée prévisionnelle de un mois. Réalisés par l'entreprise COLAS, ces travaux consisteront à refaire le revêtement du **chemin de Beney** et de **l'allée de l'Estivette**, dégradé suite aux travaux d'assainissement de l'année dernière et par l'usure du temps... Il en sera de même dans le **lotissement du Coudougney**, dont les trottoirs seront également rénovés, permettant à ce quartier de retrouver sa qualité de vie suite aux travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques réalisés en 2018. Enfin, le **chemin de Cabiron** fera aussi peau neuve depuis l'avenue de l'Esprit des Lois jusqu'à l'entrée du lotissement.



JEUNESSE

Sport et Culture au périscolaire

Pendant le temps périscolaire, des ateliers sportifs et culturels sont proposés aux enfants des écoles maternelle et élémentaire de La Brède en partenariat avec des associations.

Suite à la modification des rythmes scolaires, le service enfance jeunesse a mis en place depuis la rentrée de septembre **une programmation d'activités qui permet aux enfants de s'exprimer, de s'épanouir et de découvrir de nouveaux centres d'intérêt.**

- **Au périscolaire élémentaire**, les lundis et mardis sont réservés aux activités sportives : une trentaine d'enfants découvrent cette année le skate, les jeux de ballon à la main et le football. Tous les jeudis, une vingtaine d'enfants participent à des ateliers culturels : activité musique ou chant au premier semestre et depuis janvier, ateliers « **plaisir de lire** » en partenariat avec la bibliothèque de La Brède et musique avec l'association « En Portée ».
- **Au périscolaire maternelle**, les plus petits ont aussi leurs ateliers culturels : modelage, peinture, théâtre, le mardi, et sportifs : jeux de ballon, parcours d'équilibre, gym et motricité, le jeudi.



EN BREF

Monoxyde de carbone : Attention aux intoxications

Maux de tête, nausées, vertiges... Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO). Incolore et inodore, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure. Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication.

En cas de doute sur la présence de monoxyde de carbone, il est nécessaire d'aérer les locaux, d'évacuer les lieux sans attendre et **d'appeler les secours en composant le 18 (pompiers), le 112 (numéro d'urgence européen) ou le 15 (Samu).**

Grand froid : restez vigilants

Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous. C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée. Il existe 3 niveaux de vigilance grands froids (jaune, orange et rouge) établis par météo France à partir des températures ressenties. Ce dispositif a pour objectif notamment de limiter la surmortalité saisonnière et de protéger les personnes les plus vulnérables vis-à-vis du grand froid, comme les personnes âgées ou les enfants, les personnes présentant certaines pathologies chroniques et les personnes ne pouvant se protéger du froid.

Dans tous les cas, **restez à l'écoute des consignes** données par les autorités à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux.

Au niveau local, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider : 05 57 97 76 92.

ACCUEIL DE LOISIRS Vacances de février

Les structures d'accueil de loisirs extra scolaires 3/5 ans - 6/11 ans et 12/17 ans seront ouvertes **du 18 février au 1 mars.**

Renseignements auprès de Fabienne CONSTANTIN au 05 57 97 76 97 ou par mail enfancejeunesse@labrede-montesquieu.com



AGENDA

SOIRÉE PEÑA TAURINE

Vendredi 8 février

Repas de gala en présence de Juan Ortega, Clément Argous et Zocato.

Salle des fêtes, Réservations 06 83 14 71 41

FOOT

Dimanche 10 février

La Brède / Portes entre 2 Mers, 15h, Stade A. Mabilie

RUGBY

Dimanche 10 février

La Brède / Ychoux, Stade du Bourg

COLLECTE DE SANG

Mercredi 13 février

De 16h à 19h, salle des fêtes.

L'Établissement Français du Sang appelle à la mobilisation de tous : toutes les personnes âgées de 18 à 70 ans sont invitées à donner leur sang.



BAL COUNTRY

Samedi 16 février

Salle des fêtes, entrée 6 €, organisé par le Country Club de La Brède

PORTES OUVERTES

Samedi 16 février

à l'école maternelle Les Lucioles, 2 avenue de La Sauque, de 9h30 à 12h.

FOOT

Dimanche 24 février

La Brède / Colayrac, 15h, Stade A. Mabilie



ÉVÉNEMENT

SOIRÉE DE LA FEMME

La femme au naturel : Vendredi 15 mars / 19h / salle des fêtes / entrée gratuite

Depuis trois ans déjà, la Ville de La Brède met à l'honneur les femmes, le temps d'une soirée, et leur propose un moment de partage et d'échanges sur un thème choisi. Cette année, l'équipe d'organisation a souhaité engager une réflexion sur nos modes de vie et notre (sur)consommation : comment mieux consommer et mieux se nourrir en respectant l'environnement ? Comment réduire nos déchets ?

Au cours de cette soirée, trois sujets seront plus particulièrement abordés autour d'une table ronde : **l'alimentation, les cosmétiques et les produits d'entretien**, avec l'intervention de **Thomas Berteloot**, animateur prévention déchets de la Communauté des Communes de Montesquieu, **Fernando Léal-Calderon**, enseignant-chercheur, Directeur de l'École Nationale de Chimie, Biologie et de Physique de Bordeaux, **Lucie Foueillassar**, conseillère en Fleurs de Bach, **Catherine Dupart**, adjointe au Maire en charge de l'environnement, **Amélie Lambert-Serrant** animatrice de l'Association Misango, **Yohana Léghu**, Présidente de l'Association Drôles and Co, **Bouchra et Amanda** pour Des filles en vert.

Cette rencontre sera suivie de la **projection du film documentaire** de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière « **En quête de sens, un voyage au-delà de nos croyances** ».

Cette soirée est organisée avec le partenariat de Véronique Bezard-Moisset et l'atelier Croqu'Art, les magasins Sol en Bio et Biocoop avec un tirage au sort et des cadeaux à gagner.



Grand débat national

Depuis le 15 janvier 2019, le Gouvernement a engagé un Grand Débat National permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français.

La Ville de La Brède recueille toutes les propositions ou doléances que ses habitants souhaitent transmettre au Président de la République **jusqu'au 15 mars 2019**. Les personnes qui le souhaitent peuvent communiquer leur contribution au maire par tout moyen :

- **courrier** à l'adresse postale Mairie de La Brède - 1, Place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 LA BREDE CEDEX,
- **mail** à l'adresse contact@labrede-montesquieu.com
- à **l'accueil de la mairie** pour remplir le cahier de contributions « Grand débat national » mis à la disposition du public
- **site internet de la Ville** à la rubrique **> Vie citoyenne > Démocratie participative** (lien en page d'accueil dans « **en 1 clic** »)
- **site internet du grand débat national** : <https://granddebat.fr/>

Les contributions anonymes et les propos injurieux ou à caractère délictueux ne feront l'objet d'aucun traitement. Le maire transmettra toutes ces contributions aux instances compétentes.

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Conformément à la volonté du gouvernement de donner la parole aux citoyens en organisant un grand débat démocratique sur tout le territoire, la commune de La Brède apportera sa contribution à cette consultation nationale. Ainsi, celles et ceux qui le souhaiteront pourront adresser leur contribution dans un recueil mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie. Si vous préférez opter pour la voie numérique, vous pourrez consulter notre nouveau site internet et vous rendre sur la page d'accueil puis à la rubrique «vie citoyenne» puis «démocratie participative» puis cliquer sur la rubrique «Le Grand Débat» et ainsi accéder à un formulaire spécialement dédié où vous pourrez consigner votre message. Ces formulaires seront ensuite compilés afin d'être transmis à la Commission Nationale du Débat public pour y être traités. La municipalité considère qu'il est de son devoir de «jouer le jeu démocratique» en favorisant le lien entre élus et citoyens et en mettant en place les outils nécessaires. Même si la commune n'est pas compétente pour répondre à la plupart des revendications signifiées ici ou là, il est néanmoins important qu'elle soit un relais !

La Brède aux citoyens

14 janvier, jour de la rédaction de notre texte, jour du lancement du grand débat public national, tardif certes, lancé dans l'urgence pour répondre au mécontentement légitime exprimé par les « Gilets Jaunes », du moins par ceux qui dénoncent pacifiquement les injustices grandissantes depuis plusieurs décennies.

Certains sont réservés voire méfiants sur l'utilité de ce débat. Nous pensons qu'y participer est la seule solution pour sortir de cette crise, pour sauver cette démocratie qui nous est si chère, à nous Français, mais davantage encore à ceux qui l'ont perdu. Sans ça, nous perdrons tous ensemble !

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède